

# Procédure civile de première instance et d'appel : actualités législatives et jurisprudentielles À distance

REF :  
MOD\_2021019

DUREE :  
4 heures

PUBLIC  
Avocats et conseils juridiques

PRE-REQUIS  
La formation sur l'actualité législative et jurisprudentielle de procédure civile de première instance et d'appel ne nécessite aucun pré-requis.

## FORMATEUR

- **Soraya AMRANI-MEKKI,**  
Professeure agrégée des facultés de droit, spécialiste de la procédure civile et de modes amiables de résolution des différends
- **Emmanuelle VAJOU ,**  
Avocate associée Lexavoué Nîmes, spécialiste en procédure et Directrice du centre de formation Lexavoué

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtrisez toute l'actualité législative et jurisprudentielle de procédure civile de première instance et d'appel

Actualisez vos connaissances pour sécuriser votre pratique :

- Maîtrisez les nouveautés procédurales
- Identifiez les points de vigilance
- Sécurisez sa pratique en tenant compte des dernières évolutions jurisprudentielles en la matière
- Bénéficiez de l'expertise complémentaire d'une professeure agrégée de droit et d'une praticienne reconnue en procédure
- Identifiez rapidement les points de vigilance pour adapter vos pratiques



## DESCRIPTION / CONTENU

### I. Assimilez la jurisprudence postérieure à la réforme de la procédure civile de première instance

- a. S'assurer de la recevabilité de son action en justice pour éviter une fin de non-recevoir : computation du délai de prescription, étendue de la chose jugée et le principe de concentration des demandes
- b. Gérer les subtilités de régime des exceptions de procédure : distinction vice de forme, vice de fond et fin de non-recevoir
- c. Eviter les incidents de procédure : computation du délai de prescription, contestation de la radiation du rôle
- d. Se conserver ou établir des preuves, s'assurer leur recevabilité : vérification de la loyauté de la preuve, office de juge en matière probatoire, obtention de mesures d'instruction *in futurum*

### II. Décryptez l'actualité législative et jurisprudentielle pour déminer votre procédure d'appel

- a. Actualisez les points de contrôle de votre déclaration d'appel à l'aune des derniers arrêts rendus : différence entre chefs critiqués et demandes formulées en première instance - motivation de l'appel compétence (localisation / régularisation), application de plein droit de la procédure à bref délai
- b. Rendez vos conclusions irréfutables : importance accrue du dispositif, notification des conclusions, obligations du juge (visa des conclusions, moyens d'office, omission de statuer)
- c. Evitez les sanctions et régularisez vos procédures : articulation de la péremption et de la radiation, cause de nullité et délai limite pour régulariser, « Pas de chefs critiqués pas d'effet dévolutif », irrecevabilité du premier appel et droit à l'erreur
- d. Maîtrisez l'évolution et les limites des pouvoirs du CME, : élargissement de la compétence pour statuer sur les fins de non-recevoir relatives à l'instance d'appel [...] et exclusion de la compétence pour statuer sur les fins de non-recevoir relatives à la première instance, nature des Ordonnances du CME et Déféré
- e. Gardez à l'esprit les possibilités d'arrêt ou d'aménagement de l'exécution provisoire ouvertes par la jurisprudence récente : entrée en vigueur, exigence d'un moyen sérieux, observations sur l'exécution provisoire en première instance, aménagement

## METHODE PEDAGOGIQUE

Formation associant aspects théoriques et pratiques .

Cette formation vous permet de valider **4 heures au titre de la formation continue** et est éligible à une **prise en charge par le FIF PL**.



## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Cette formation a été conçue par une professeure agrégée de droit et par une avocate associée Lexavoué, toutes deux spécialistes de la procédure civile.

Vous bénéficierez ainsi d'une **double expertise théorique et pratique**.

Transmission d'un support de cours.

## MODALITES D'EVALUATION

Attestation de formation